

COMMUNE DE VIC-FEZENSAC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 15 FÉVRIER 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le quinze février à 20h30, les membres du conseil municipal se sont réunis dans la salle du Conseil Municipal de la mairie sur la convocation qui leur a été adressée par Madame le Maire le 8 février 2024.

Nombre de membres en exercice : 23 ; Nombre de présents : 21 ; Nombre de votants : 23

Présents : Mme NETO - M. CAMAZZOLA - Mme BRANA – M. CAVALIERE - Mme CUEILLEN - M. JAFFRES - M. BACHELLERIE - Mme FAUCHE - M. GUICHARD - Mme GOULU-MARTINAT - Mme BRAZZALOTTO – Mme KLUCZYNSKI - M. CAUQUIL – Mme COUDERC - M. GEYRES - M. CHAULET - M. OSPITAL - Mme NARRAN - M. ROSELL – Mme MASSAROTTO - M. ANTONELLO.

Excusés donnant pouvoirs : Mme LAPLANE-SOTUM à Mme NARRAN - Mme MESSERLI-CIPRES à Mme BRANA.

OBJET : Création emplois saisonniers

Comme chaque année, le fonctionnement de certains services communaux pendant les mois d'été, nécessite le recrutement d'agents saisonniers. Les agents techniques polyvalents auprès des services municipaux seront recrutés pour une durée de 6 mois à partir du 15 mars.

Les agents chargés de l'accueil du public, de l'entretien de la piscine se verront proposés un contrat de un mois, le personnel de surveillance un contrat couvrant la saison.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil Municipal décide :

- De procéder à la création des emplois saisonniers nécessaires comme suit :

EMPLOIS	GRADE CORRESPONDANT AUX FONCTIONS DÉCRITES	REMUNERATION
Entretien Service Public 4 emplois	<i>Adjoint des services techniques</i> (renfort STM)	IB 367
Préposés vestiaires piscine Entretien bâtiments 2 x 6 emplois	<i>Adjoint des services techniques</i> (accueil public, caisse et entretien des locaux)	IB 367
1 second surveillant de baignade ou 1 second Maître Nageur	Opérateur des APS ou Educateur des APS	En fonction de l'expérience

- De donner mandat à Mme le Maire pour procéder au recrutement par voie contractuelle des agents à y affecter.

Publié le 16 février 2024
En Préfecture le 16 février 2024

Pour extrait certifié conforme,

Le 16 février 2024

Madame le Maire,
Barbara NETO

